



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Renoncement aux soins des Français

Question écrite n° 11647

Texte de la question

Mme Caroline Colombier alerte M. le ministre de la santé et de la prévention sur l'inquiétant renoncement des Français aux soins médicaux. Selon une enquête de l'Ifop pour le Crédit Mutuel publiée fin septembre 2023, il est révélé qu'un Français sur quatre a dû renoncer à des soins médicaux ou à des équipements médicaux en raison de contraintes financières, tandis que 37 % des patients interrogés ont déjà fait de même pour diverses raisons, notamment l'optique et le dentaire. Ce même sondage indique que ce sont les personnes déjà les plus défavorisées qui sont les plus touchées par le renoncement aux soins, notamment les bénéficiaires de la complémentaire maladie universelle (CMU), celles avec un revenu inférieur à 900 euros et les résidents en zone rurale. Ce renoncement est évidemment dû à des questions financières : inflation des coûts de santé, couverture insuffisante par les mutuelles, augmentation du coût de la vie et nécessité d'avancer les frais de consultation. Les consultations les plus impactées par le renoncement aux soins sont celles chez un dentiste (37 %) et chez un ophtalmologue (20 %). De plus, cette enquête révèle que la majorité des sondés soutient l'idée que l'augmentation des tarifs des consultations médicales devrait être prise en charge par la sécurité sociale plutôt que par les patients et prône une meilleure prise en charge des médecines alternatives et à l'extension du tiers payant aux médecines alternatives. Aussi, alors que l'enjeu sanitaire devient crucial après la crise sanitaire, les résultats de cette enquête sont alarmants. Au regard de ces statistiques, elle lui demande comment il envisage d'améliorer l'accès aux soins des Français, sans augmenter le prix ni des consultations, ni des médicaments.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Colombier](#)

Circonscription : Charente (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11647

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 septembre 2023](#), page 8452

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)